

**ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE)
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU 9 FEVRIER 2026**

• **Membres présents**

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes DELAITTRE, MARTIN, CAILLAT, PRESLAULT DJAALEB, SITTER, BOUQUET, LANDEAU VANDAMME, MARILLIER, M SAMPIERI,

Les représentants de la mairie : M DUPERAT, Maire de la commune, M MILLEREUX, Adjoint au Maire chargé des affaires scolaires,

Les enseignants : Mmes THUIZAT, LAUVERJAT, LACANAL-BLAIN, BARBIER, AUDEBERT, M. LEBRET, TATAR

Le DDEN : M BOUQUIN

La responsable du restaurant scolaire : Mme LEMAITRE

La responsable de l'accueil périscolaire : Mme CONDROYER

• **Membres excusés**

M. DUPERAT, Maire de la commune

Mme BESSET FERREIRA, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme HEYER et M SORIANO, enseignants membres du RASED

M REICH, enseignant ZIL

Mme DESTOUCHES, enseignante TD

Mmes KAWAYA, BONNEAU, représentantes de parents élus

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE

Aucun retour n'a été formulé par les familles.

2) VIE DE L'ECOLE

Augmentation des effectifs depuis le précédent Conseil d'école. Soit un total de 151 élèves pour 7 classes, avec une arrivée en MS et une arrivée en CP.

Pour la prochaine rentrée, en tenant compte du départ de 18 élèves de CM2 vers le collège, de l'arrivée de 20 élèves en PS probablement, une première prévision a été proposée aux services de la DSDEN et à ce jour, les chiffres sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
20	13	21	16	14	24	19	24

Cela représente pour le moment un total de 151 élèves, soit un effectif stable. Mais ces prévisions ne tiennent pas encore compte d'arrivées et de départs éventuels, ou encore de maintiens dans un niveau donné ou d'une orientation. Ces effectifs ne sont donc pas définitifs.
La répartition des classes n'est pas définie.

Les propositions de passage seront transmises aux familles avant la mi-mai 2026. En revanche, les documents pour le passage en 6^{ème} ont été transmis aux familles concernées.

2) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

La Directrice précise d'abord que toutes les actions citées ci-après font partie intégrante des parcours sportifs, citoyens, artistiques et culturels des élèves. Elles apparaissent comme tel dans les LSU (Livrets Scolaires Uniques) des élèves de l'élémentaire et font l'objet de documents écrits pour les élèves de la maternelle.

Le 5 décembre, l'Amicale Laïque des Parents d'élèves a pu, avec le concours des enseignants, organiser son marché de Noël dans la salle des fêtes. La vente des objets réalisés par les élèves, a permis une rencontre des familles venues nombreuses.

Un escape game de Noël a été organisé avec la participation des familles pour les classes de PS-MS et MS-GS par les 2 maîtresses.

Le spectacle de Noël, qui a eu lieu le jeudi 11 décembre pour les élèves de la PS au CE2, a été financé exclusivement par l'Amicale Laïque des parents d'élèves. Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus au cinéma la semaine suivante.

Le Père Noël nous a rendu visite juste avant les vacances. Les élèves ont tous reçu un livre, et un goûter, à nouveau offerts par l'Amicale Laïque des Parents d'élèves. La Directrice en profite pour remercier l'Amicale pour toutes ses actions en faveur de l'école.

Les classes de CM1 et CM2 débiteront en alternance un cycle natation au centre nautique de Saint Doulchard fin mars, les jeudis. Certains élèves pourront obtenir leur savoir nager. Cette validation pourra se faire également au collège, en fin de cycle 3, pour ceux qui ne l'auront pas en CM2.

Chaque déplacement à la piscine en autocar est pris en charge par la municipalité dans le cadre de notre budget transport, 140 euros par séance.

Les classes de CE2 et CM2 profiteront d'une animation gratuite autour du risque d'inondation, proposée par Bourges Plus, le 23 mars 2026.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 participeront à des ateliers « Gestes de premiers secours » dans le cadre de leur formation citoyenne.

Les élèves des classes GS CP et CE1 travaillent actuellement à la création d'un spectacle musical avec l'intervention d'un musicien – chef de chœur agrémenté par les services de la DSDEN. Une première représentation aura lieu devant les autres élèves de l'école, une deuxième devant les familles concernées, à la salle des fêtes de la commune, juste avant les vacances de printemps.

Le 28 mai, tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle sur la ferme (de la PS au CE1) ou une animation interactive sur les énergies (du CE2 au CM2), à la salle des fêtes de la commune. Tout a été intégralement financé par l'Amicale Laïque.

Le carnaval de l'école est prévu l'après-midi du vendredi 10 avril. Le thème retenu est « faisons les clowns ». Les élèves prépareront leurs déguisements en classe. Les parents de l'Amicale Laïque se chargeront des confettis. Et ils prévoiront les gâteaux du goûter. Les parents sont naturellement conviés à y participer, déguisés ou non. Une information circulera dans les cahiers de liaison. Les vacances de printemps démarreront le soir du carnaval. Cette année, un spectacle réservé par l'Amicale et financé par l'AMIE et par l'Amicale, viendra allonger ce moment festif et permettra de vivre un moment culturel ensemble.

A la prochaine période, la CPAM organise avec une kinésithérapeute de MEHUN un temps de prévention autour des diagnostics des troubles du rachis auprès des élèves de CM1.

Pour la prochaine période, d'autres projets se mettent en place : formation aux gestes de premier secours pour les élèves de CE2, CM1 et CM2, permis piéton pour les élèves de CE2 et CM1, permis internet pour les CM2, intervention d'un musicien pour une chorale formée par les GS CP et les CE1, spectacle musicale vivant pour les élèves de la PS au CP...

La fin d'année sera marquée par la fête de l'école organisée conjointement par l'Amicale Laïque des parents d'élèves et les enseignants (vendredi 26 juin après-midi, après la classe). Des jeux seront organisés à partir de 16h30 par les parents de l'Amicale et mis en place par des parents d'élèves que l'on espère d'ores et déjà nombreux ! Les élèves proposeront ensuite un spectacle à partir de 18h. Un repas sous forme d'auberge espagnole sera ensuite proposé pour tous ceux qui le souhaitent. Nous demandons d'ores et déjà aux familles d'anticiper les besoins de lots pour la tombola auprès de leur entreprise et de leurs commerçants habituels (un courrier pourra être fourni sur demande pour justifier l'évènement). Un courriel sera envoyé en temps voulu pour acter auprès de la mairie une demande de prêt de tables, chaises, sono et barnums.

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) risques majeurs a eu lieu le 16 janvier 2026. Il s'agit de garder les élèves en classe au cas où un risque majeur à l'extérieur (inondation, explosion, tempête, nuage toxique...) jusqu'à ce que les autorités permettent une évacuation. Et un 2^{ème} exercice incendie aura lieu en mars. Il apparaissait lors du dernier exercice que le signal sonore n'était pas audible dans le couloir de la classe de cycle 3.

Les évaluations

Des évaluations nationales ont concerné la classe de CP en début d'année 2026. Elles permettent de mesurer à un moment de l'année les compétences acquises en lecture, en écriture et en numération. Les résultats ont été communiqués aux parents concernés. Ils sont également remontés à l'Inspection de façon anonyme. Les élèves ont bien progressé en maths et en français depuis le début de l'année scolaire.

3) PROJET D'ECOLE

Notre école construit un nouveau projet cette année. Quatre thématiques sont à travailler :

- Les apprentissages et le suivi des élèves
- Le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son fonctionnement institutionnel et partenarial.

Les APC (Aide Pédagogique Complémentaire) ont continué cette période auprès de tous les élèves qui ont l'autorisation des parents. Ces APC font aussi partie du projet d'école. Elles sont toujours axées autour de la lecture et de la maîtrise de la langue française orale et écrite, avec notamment des ateliers théâtre au CM2.

Nous poursuivons aussi l'action « Silence, on lit » pour que les élèves du CP au CM2 puissent bénéficier quotidiennement de ce rendez-vous de lecture. Nous allons toujours une semaine sur deux à la bibliothèque communale grâce à la présence des bénévoles que nous remercions. Et enfin, pour développer le savoir rouler chez les élèves, dans le respect des

compétences de chacun, des ateliers et sorties vélo seront organisés dans différentes classes en fin d'année. Cette année, les élèves de cycle 3 ne participeront pas au triathlon.

Une réunion d'information à destination des parents des futurs élèves de l'école aura lieu (date encore non fixée), pour accueillir au mieux les futures familles dans un contexte bienveillant. Seront présents l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires M MILLEREUX, la responsable de la cantine, la responsable de l'accueil périscolaire, l'enseignante de PS, Mme THUIZAT et la directrice de l'école. Ensuite la Directrice fixera des rendez-vous pour les admissions à l'école (suite à une inscription à la mairie) les mardis 26 mai, 2 juin, 9 juin 2026 (ou à d'autres moments si nécessaire) sur rendez-vous. Un affichage en mairie, à l'école et à la crèche de la commune tiendra les parents concernés au courant. Les enfants sont conviés à venir avec leurs parents visiter l'école et si possible rencontrer leur future maîtresse ces jours-là.

Un document concernant le choix des familles de faire poursuivre la scolarité de leurs enfants sur l'école de Marmagne circulera à la rentrée des vacances de printemps afin d'affiner les prévisions d'effectifs pour la prochaine année scolaire.

4) POINT SUR LES TRAVAUX DANS L'ECOLE

Nous remercions la municipalité pour les travaux d'entretien, de réparation et les investissements effectués dans les locaux à la demande des enseignants.

M le Maire a initié un projet d'embellissement du préau de la cour élémentaire avec le concours d'un papa graffeur. Les élèves ont choisi des personnages qui représenteront chaque classe et pourront communiquer avec l'artiste qui interviendra sur le temps scolaire. Une représentante de parents élue propose alors de profiter de restes de peinture pour créer un banc de l'amitié dans la cour.

Quelques demandes sont listées à la municipalité pour garder une trace pour la suite :

- Chasse d'eau qui fuit dans les WC PS ;
- Poignée de la porte des toilettes PS à changer ;
- Problème électrique dans la classe de CM1 : la lumière s'éteint puis se rallume et on entend des grésillements ;
- Installation d'une lumière extérieure au-dessus de la porte donnant sur la cour de la salle des maîtres ;
- Oter les bordures en béton autour des tilleuls ;
- Installation du banc adossé au mur dans la cour de la maternelle ;
- Installation d'un crochet au niveau de la porte donnant sur la machine à laver ;
- Sol amorti dans la cour de la maternelle qui se détache en gros morceaux ;
- Problème de rideaux dans les classes de l'élémentaire, notamment dans la classe de Mme BARBIER ;
- Absence d'un système d'alarme lors d'un exercice PPMS Attentat intrusion et Risques majeurs ;
- Végétalisation des deux cours de récréation (les représentants de parents élus s'inquiètent pour la sécurité des élèves avec le sol instable, abimé). Embellissement
- Peinture de la place PMR devant l'école pour éviter les abus ;
- Climatisation de la cantine.

L'équipe enseignante et les représentants élus sont bien conscients que la mairie a déjà engagé beaucoup de budget pour l'école et que les gros travaux mentionnés ci-dessus ne pourront avoir lieu à court terme. Mais ils sont listés pour garder une trace écrite des besoins exprimés.

L'équipe enseignante demande à la mairie de bien vouloir prévoir au prochain budget l'achat d'une nouvelle méthode de lecture pour le CP, ainsi que le renouvellement des ordinateurs portables des enseignants.

5) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Le matin, Mme Stécy GUILLAUME travaille désormais auprès des GS présents dans la classe de CP et assure la surveillance du temps de récréation de la pause méridienne.

Une infirmière de la PMI sera présente à l'école en mars pour rencontrer des élèves de PS et leurs parents. L'infirmière scolaire de secteur, qui est présente au collège Louis Armand de Saint Doulchard, a organisé des visites pour les GS en janvier et février.

L'équipe enseignante a choisi de changer de photographe scolaire pour répondre à la demande de certaines familles et aussi dans un engagement environnemental (photographe du département).

L'organisation du décloisonnement l'après-midi changera à partir de la rentrée de mars pour les maternelles puisque les MS ne feront plus le même temps de repos (sauf si besoin particulier). Cette organisation sera présentée par le biais des cahiers de liaison aux parents concernés.

Lors du prochain Conseil d'école, le représentant de la mairie aura changé. La Directrice remercie vivement M MILLEREUX pour son action aux côtés de notre école durant toutes ces années de mandat d'adjoint. Monsieur le Maire rend hommage à celui qui a montré toute sa gentillesse et son écoute auprès des Marmagnais qui ont côtoyé de près ou de loin l'école et les services de la mairie qui y sont associés.

Suite à des questions et un courrier de parents, la responsable du restaurant scolaire et la responsable de l'accueil périscolaire précisent :

- Maintien des 4 éléments : choix de Monsieur le Maire affirmé ;
- Affichage des menus : dysfonctionnement constaté, mais désormais tout est rentré dans l'ordre. Les menus sont consultables sur le site internet de la mairie.
- Quant à la qualité des repas, c'est un constat réel. Monsieur le Maire s'est engagé à contacter rapidement la société Ansamble pour rappeler avec fermeté les engagements pris par contrat (durée d'engagement de 3 ans).
- Enfin, un courrier anonyme de parents a été transmis en mairie. L'anonymat est fortement regrettable.

Il faut rappeler l'organisation à la cantine. 2 services sont organisés. Des temps sont possibles pour se défouler pour tous les élèves. Cette année, 45 à 50 enfants de maternelle et 90 en élémentaire déjeunent à la cantine. 4 adultes sont présents pour encadrer le temps de repas. Les enfants sont servis à l'assiette pour mieux gérer la nourriture. Les enfants de maternelle déjeunent entre 11h40 et 12h30, ceux de l'élémentaire entre 12h30 et 13h20. Le nombre d'inscrits et le temps imparti ne facilitent pas la tâche des personnels. Il y a un cadre à respecter pour que tout se déroule au mieux. Le personnel observe un manque de respect de certains élèves, voire un mépris de l'adulte. L'équipe enseignante l'observe également à l'école.

A l'accueil périscolaire, 45 à 50 enfants sont présents le matin, et on compte jusqu'à 60 enfants le soir. Une nette augmentation de la fréquentation est aussi constatée dans ces services. Mme CONDROYER note également une dégradation du vocabulaire, du comportement de certains élèves. Il ne faut pas généraliser. Mais l'attitude de certains impacte fortement le climat de vie collective.

Monsieur le Maire indique qu'il est impossible d'agrandir le réfectoire et qu'il n'y a pas de possibilité d'embaucher du personnel supplémentaire.

Les deux personnels communaux s'accordent à dire que le courrier remettait en cause leurs compétences professionnelles et celles de leurs collègues, ce qui particulièrement regrettable dans un courrier anonyme. Il faut naturellement de la bienveillance mais il faut aussi savoir dire non aux enfants, et leur faire comprendre que ce non n'est pas discutable.

Ainsi, l'équipe du temps périscolaire et du temps méridien va élaborer au plus vite un nouveau règlement intérieur, dans lequel apparaîtront clairement les sanctions possibles (qui pourront aller jusqu'à une exclusion temporaire de la cantine). Ce règlement sera travaillé avec l'équipe enseignante et les représentants de parents élus. Puis il sera communiqué aux familles de l'école pour être lu, approuvé et signé, afin d'engager la responsabilité de chacun.

Mme LEMAITRE et Monsieur le Maire insistent sur les difficultés des personnels rencontrées sur le temps méridien.

Mme LEMAITRE et Mme CONDROYER rappellent qu'il y a toujours moyen de se rencontrer, de discuter, plutôt que d'envoyer un courrier anonyme. Le contact direct lors du départ des enfants le soir à l'accueil facilite ce dialogue. Mais même pour des questions autour de la cantine, il est possible de trouver un créneau pour se rencontrer.

Le comportement violent et irrespectueux de plusieurs élèves, de différents âges, entre eux, voire avec l'adulte, ainsi que leur manque de respect de la nourriture doit interpeler les familles. Les enseignants constatent également cela dans les classes. Les adultes se retrouvent face à des élèves menteurs.

Les parents recevront dans les cahiers de liaison une charte « parents – équipe éducative », rédigée par les services de l'Education Nationale, rappelant la nécessaire collaboration confiante entre les parties.

Parallèlement, une réflexion pourra être menée pour trouver des moyens d'atténuer le bruit dans le réfectoire.

Le procès-verbal du conseil d'école sera consultable sur le site internet de la municipalité et affiché à l'école en double exemplaire.

Fait le 13 février 2026

La directrice et Présidente du Conseil d'école

Mathilde AUDEBERT



Le parent élu, tête de liste

Bérangère LANDEAU VANDAMME



Le Maire

Bernard DUPERAT

